

Collège de zone de secours « Val de Sambre »

En application de l'article 124 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, telle qu'amendée ultérieurement, la liste des délibérations prises par le Collège de zone est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone visé à l'article 20 ainsi que dans tous les postes de la Zone OU par leur mise en ligne sur le site Internet de la Zone.

Liste des délibérations de la séance du Collège de Zone du 25 novembre 2025

1. Approbation du procès-verbal du Collège de zone du 4 novembre 2025
 2. Mise en irrécouvrable de certains droits constatés - Année 2020
 3. Mise en irrécouvrable de certains droits constatés - Année 2022
 4. Mise en irrécouvrable d'un droit constaté - Année 2023
 5. Contrainte à l'encontre d'un débiteur de la zone
 6. Tarif ambulance à partir du 1er janvier 2026 – Indexation – Prise d'acte
 7. Prise d'acte de la circulaire du 24 octobre 2025 relative à la violence envers le personnel opérationnel
 8. Courrier de préavis d'action/ grève Interprofessionnelle concernant les 24, 25 et 26 novembre 2025 - Prise d'acte
 9. Octroi d'une suspension de nomination à un sapeur-pompier volontaire –
 10. Report de l'audition disciplinaire (Procédure n° 2) initialement prévue le 16.12.2025 –
 11. Procédure de professionnalisation dans la même zone de 7 sapeurs-pompiers - Candidatures recevables et non recevables
 12. Proposition Conseil de zone – Autorisation de conclure une convention de participation à Animal Rescue Team (ART)
 13. Proposition Conseil de zone - Fin de stage AMU : nomination à titre effectif d'un ambulancier volontaire non pompier
 14. Proposition Conseil de zone - Adhésion à la centrale d'achat constituée par la zone DINAPHI – Solution intégrée de gestion des opérations de secours – Convention
 15. Calendrier des réunions des organes délibérants de la zone de secours pour l'année 2026
 16. Ordonnancement des mandats N°942 au N°985
- Points adjoints à la séance :
17. Ordonnancement des mandat N°986 au N°995

18. Prise d'acte d'une correspondance du CRAC portant Modalités de collaboration entre la Zone de Secours et le CRAC (Centre régional d'Aide aux Communes)

Le Secrétaire de Zone,



Xavier GOBBO.

Le Président de Zone,

Signé numériquement par
Philippe VAUTARD pour
le compte de
l'administration
communale de Floreffe
Date: 28/11/2025 11:43:22

Philippe VAUTARD.